



Mot du maire

1^{er} octobre 2020

Téléphone 03 89 26 04 37
Courriel : mairie@chalampe.fr
Permanence technique 06 07 62 89 49



Chères Chalampéennes, chers Chalampéens,

Quelques semaines après la mise en place de la nouvelle équipe municipale, notre village a été confronté à des inondations. Le Muhlbach est sorti de son lit. Les pompiers, à pied d'œuvre, ont multiplié les interventions chez les habitants. L'école et la mairie ont été touchées. Face à ces événements, chacun a su réagir comme il le fallait, dans l'entraide et la solidarité. Je tenais à remercier les habitants pour leur civisme, ainsi que les pompiers, les employés communaux et les conseillers municipaux pour leur réactivité et leur disponibilité qui ont permis d'éviter des dégâts bien plus importants. Ils ont su apporter une aide et un réconfort à nos concitoyens.

La parade automobile du 12 septembre dernier a connu un beau succès. Le beau temps était au rendez-vous et il nous a été très agréable de partager un verre avec vous. Je remercie les habitants qui ont fait le déplacement et en particulier ceux qui ont eu la gentillesse de venir avec leur propre véhicule ancien et de l'exposer dans le parc arboré attenant aux Galets pour le plaisir de tous.



Le coronavirus continue à circuler. Certaines grandes villes reçoivent des tours de vis supplémentaires pour tenter d'entraver la circulation du virus. Même si nous ne sommes évidemment pas une commune de la taille de Marseille, Strasbourg ou Lyon, il ne nous en faut pas moins demeurer vigilants.

Au vu de la situation actuelle qui reste tendue et délicate, ne sachant pas comment l'épidémie pourrait évoluer dans les semaines et mois qui viennent, en notre âme et conscience nous ne

pourrons pas organiser notre traditionnel repas de Noël des séniors. C'est le cœur lourd que nous sommes contraints d'annuler ce rendez-vous cher à nos aînés et dont la nouvelle équipe municipale se réjouissait beaucoup. Mais nous devons prendre nos responsabilités pour la santé et la sécurité de tous. Nos séniors recevront un colis de Noël auquel nous apporterons un soin tout particulier pour cette année particulière.

Vous n'êtes pas sans savoir que la commune a racheté l'ancien Hôtel-restaurant du Rhin, dit « Restaurant Munch ». La mairie a également racheté la licence d'exploitation. Avec l'équipe municipale nous avons entamé une réflexion autour de cet important projet. Nous souhaitons en faire un lieu qui profitera à tous. Il nous tient à cœur de vous consulter afin de recevoir vos idées, vos souhaits. Dites-nous : **que manque-t-il à Chalampé ?**

Faites-nous part de vos avis, de votre vision, même la plus imaginative qui soit ! Soit par email à mairie@chalampe.fr, soit par courrier déposé en mairie auprès des secrétaires, ou par le biais du site web www.chalampe.fr, sous l'onglet « Vie locale - Une idée de projet ».



Pour finir, prenez soin de vous, prenez soin de vos proches et, en cas de problème, n'hésitez pas à contacter la mairie, vous y trouverez toujours une aide, que ce soit des services communaux, de moi-même, des adjoints ou des collègues conseillers.

Avec tout mon dévouement,

Christine Dupont-Dufeutrelle
Maire de Chalampé